



Mini-Val février 2024

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com

Crédit photo : Angèle Rivest



AGENDA FÉVRIER

8 février	Réunion du comité Les Dynamiques à 13h30
14 février	Heureuse St-Valentin à tous !
01 mars	Vendredis libres au centre communautaire et activité spéciale (annonce à venir)
02 mars	Bibliothèque libre-service de 10h à midi
12 mars	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

SOMMAIRE

Adoption des règlements #318 et #319.....	p. 2
Local de la patinoire.....	p. 2
La bibliothèque libre-service	p. 2
Tableau des aides financières.....	p. 2
Le radon.....	p. 3
Nouvelle Plateforme d'alerte CITAM	p. 3
Publisac.....	p. 4
Ramonage de votre cheminée	p. 4
Rallye maison 2024	p. 4
Éclipse totale du soleil	p. 4

ADOPTION DES RÈGLEMENTS N° 318 et N° 319

Ces deux règlements ont été adoptés à la séance du 6 février 2024 :

- Le règlement no 318 régissant les comptes de taxes et fixant le taux de taxes 2024, il entrera en vigueur dès la publication de l’avis public.
- Le règlement no 319 décrétant un emprunt pour des travaux de reconstruction de chaussée et du pavage sur le chemin St-Léon, chemin Franceville, chemin de la Forêt-Enchantée et stationnement du centre communautaire entrera en vigueur après la procédure référendaire si nécessaire ou après l’approbation de celui-ci par le Ministère des Affaires Municipales et de l’Habitation (MAMH).

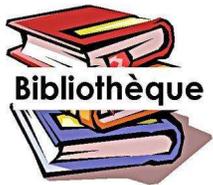
Vous pouvez consulter ces règlements en faisant la demande au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité.

LOCAL DE LA PATINOIRE

Il est important de garder le local de la patinoire propre et en ordre.

Ne rien mettre ou lancer des articles sur l’aérotherme (jouets, équipements de hockey, etc.)

Veuillez rapporter vos équipements sportifs à la maison après chaque utilisation.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LIBRE-SERVICE

La bibliothèque compte maintenant plus de 1000 livres en plus de collections pour les jeunes, y compris une collection de Tintin (de 7 à 77 ans)

Toute personne intéressée à emprunter un livre pourra continuer à le faire aux heures d’ouverture du bureau municipal. **Il est maintenant possible pour les parents d’amener leurs enfants le premier samedi du mois entre 10h et midi pour leur présenter un choix diversifié de livres qui leur sont destinés.** Si cette formule mensuelle est populaire, la bibliothèque pourra par la suite être ouverte deux fois par mois, les premier et troisième samedi.

Adultes, avec ou sans enfants, êtes les bienvenus. Profitez-en, c’est gratuit.

Aides financières

CATÉGORIE	DESCRIPTION	REMBOURSEMENT
Politique d’aide financière aux entreprises	Toute entreprise admissible ayant sa place d’affaires à Val-Racine à certaines conditions	Consultez le : https://www.val-racine.com/fr/municipalite/developpement/politique-d-aide-financiere/
Radon (test de détection de radon) https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securete-et-risque-pour-sante/radiation/radon.html	Pour les contribuables	25 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin d’établir un portrait de la situation sur le territoire

QU'EST-CE QUE LE RADON

Pour les citoyens qui désirent faire le test du radon, la municipalité accorde une aide financière de 25 \$ par résidence et en retour elle souhaite recevoir les résultats de vos analyses afin d'établir un portrait de la situation sur le territoire.

Le radon est un gaz radioactif qui provient de la dégradation naturelle de l'uranium présent dans le sol et la roche. Il s'agit d'un gaz invisible, inodore et sans goût. Lorsque le radon s'échappe dans l'atmosphère, il est dilué et ne pose aucun risque. Toutefois, dans les espaces clos, comme les maisons, il peut parfois atteindre des concentrations très élevées qui peuvent poser un risque pour la santé de votre famille et la vôtre.

Le gaz radon se décompose pour former des éléments radioactifs pouvant être inhalés par les poumons. Dans les poumons, le radon continue de se décomposer, créant ainsi des particules radioactives qui libèrent de petits éclats d'énergie. Cette énergie est absorbée par le tissu des poumons, endommageant par le fait même les cellules pulmonaires. Lorsque les cellules sont endommagées, elles sont susceptibles d'entraîner un cancer lorsqu'elles se reproduisent.

Vous pouvez vous procurer facilement un dosimètre:

Il existe plusieurs types de dosimètres sur le marché. Privilégiez un test long terme (entre 3 et 12 mois), car les tests de courte durée (2 à 7 jours), comme ceux à charbon actif, ne permettent pas d'obtenir une mesure précise des concentrations de radon dans une maison.

Notez que les concentrations de radon sont généralement plus élevées pendant l'hiver, alors que les fenêtres et les portes de la maison restent fermées et que la ventilation est à son minimum. C'est le meilleur moment pour effectuer votre test.

Les détecteurs de traces alpha sont recommandés par Santé Canada. Chaque appareil de ce genre permet de faire un test de 3 à 12 mois, ensuite envoyé aux États-Unis pour l'analyse. Prévoyez des frais d'expédition et allouez en moyenne deux semaines pour le retour des résultats.

NOUVELLE PLATEFORME D'ALERTE AUX CITOYENS « CITAM »



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

La municipalité de Val-Racine, pour continuer à répondre au Règlement du ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, tient à informer ses citoyens qu'elle change d'application d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement les citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire: En remplissant le formulaire à partir de: <https://www.val-racine.com/fr/services/services-municipaux/securite-publique/> ou en communiquant directement avec la municipalité au 819 657-4790.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer sur les points suivants :

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route) ;
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

PUBLISAC

Après plus de 45 ans de service, **Publisac** annonce la fin progressive dans toute la province de Québec entre février et mai 2024.

Lorsqu'il n'y aura plus de **Publisac**, des copies du journal «L'Écho de Frontenac» seront disponibles tous les lundis dans le hall d'entrée du bureau municipal pour les résidents de notre municipalité.



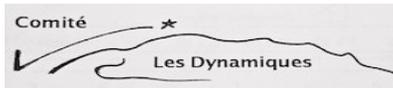
RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE



Pour votre sécurité personnelle et celle de votre résidence, nous vous rappelons qu'il est primordial de faire ramoner régulièrement votre cheminée. Voici les coordonnées de deux entreprises en ramonage dans la région du Granit :

Ramonage Malex (situé à Milan) : 819 657-4578

Ramonage Mathieu (situé à Audet) : 819 549-2511; lawrencemathieu@hotmail.com



SOUPER DU 20 JANVIER et RALLYE MAISONS

Le souper annuel du comité Les Dynamiques a été un réel succès le soir du 20 janvier : plus de 50 personnes se sont inscrites et le repas a été apprécié de tous. Les personnes présentes ont eu l'occasion de visiter la Galerie du Couvent et chaque personne a pu se présenter brièvement aux autres convives.

À partir de maintenant, les « Rallyes maisons » sont disponibles au bureau municipal de Val-Racine aux heures d'ouvertures au coût de 10\$ chacun. Il est disponible également auprès des membres du comité Les Dynamiques de Val-Racine, Angèle Rivest (819 657-1017), Suzanne Morneau (819 888-2568) et Luce Blais (819 657-4908).

Le Rallye maison est le principal moyen de financement pendant l'année et permet d'offrir un repas gratuit aux aînés de la municipalité après les fêtes de Noël. Cette année le thème est « Multiculturalisme ».

MERCI pour votre participation !

ÉCLIPSE TOTALE DU SOLEIL

L'équipe de l'ASTROLab du parc national du Mont-Mégantic se prépare à partager l'éclipse avec des millions de personnes !

Grâce à son émission *En direct du Mont-Mégantic - spécial ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL le 8 avril à 14h*, toute la francophonie pourra suivre le phénomène en direct avec nous.

L'animateur André Robitaille, apprécié du grand public et passionné d'astronomie, sera l'hôte de l'émission. Il sera appuyé par l'équipe de communicateurs scientifiques de l'ASTROLab qui est très fière de s'associer à cet animateur chevronné.

SITES DE DIFFUSION

Pour regarder l'émission *En direct du Mont-Mégantic*, il suffit d'aller sur nos pages :

[Facebook.com/MontMegantic](https://www.facebook.com/MontMegantic)

[Youtube.com/@ASTROLabMontMegantic](https://www.youtube.com/@ASTROLabMontMegantic)

[ASTROLab.qc.ca/activite/eclipses](https://www.ASTROLab.qc.ca/activite/eclipses)



Bon mois de février à tous !